



DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES APPROUVE PAR L' ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 19 JANVIER 2009

Etabli en application des articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l' Autorité des marchés financiers (AMF), le présent descriptif du programme de rachat d' actions a pour objet d' indiquer les objectifs et les modalités du programme de rachat par la société SODEXO (la « Société ») de ses propres actions tel qu' il a été autorisé par l' Assemblée Générale de la Société du 19 janvier 2009.

En date du 10 mars 2009, le Conseil d' Administration de SODEXO a décidé de mettre en oeuvre le programme de rachat d' actions autorisé par l' Assemblée générale Mixte des actionnaires de la Société du 19 janvier 2009.

I. Nombre de titres et part du capital détenus par la Société

Au 10 mars 2009, le capital de la Société était composé de 157 132 025 actions.

A cette date, la Société détenait directement et indirectement 2 265 308 actions propres, soit 1,44 % du capital.

II. Répartition par objectif des titres détenus par la Société

Au 10 mars 2009, les 2 265 308 actions propres détenues par la Société étaient réparties comme suit par objectif :

- 383 000 actions au titre d' un contrat de liquidité résilié le 13 juillet 2008 ;
- 1 882 308 actions au titre de l' attribution d' actions aux salariés dans le cadre de plans d' options d' achat d' actions.

III. Objectifs du nouveau programme de rachat d' actions

Les actions achetées pourront être utilisées en vue :

- d' attribuer des actions aux salariés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux résultats de l' entreprise, du régime des options d' achat d' actions ou par le biais d' un Plan d' Épargne d' Entreprise ;
- de les annuler par voie de réduction de capital;
- d' assurer l' animation du marché du titre dans le cadre d' un contrat de liquidité établi conformément à la charge de déontologie de l' AFEI telle que reconnue par l' AMF ;

- d'attribuer gratuitement des actions à des membres du personnel salarié ou de certaines catégories d'entre eux, en fonction de leurs performances en application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- d'acheter des actions pour conservation et utilisation ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe en tant que pratique admise par l'AMF.

IV. Part maximale du capital, nombre maximal, caractéristiques et prix maximum d'achat des titres susceptibles d'être acquis dans le cadre du programme de rachat d'actions

1) Part maximale du capital de la Société à acquérir

Le nombre maximum d'actions pouvant être acquises au titre de ce programme est fixé à 10 % du nombre total des actions composant le capital social de la Société à la date de l'Assemblée générale Mixte du 19 janvier 2009, soit 15 713 202 actions, étant précisé que le nombre d'actions auto-détenues devra être pris en considération afin que la Société reste en permanence dans la limite légale maximale de 10 % d'actions auto-détenues.

2) Caractéristiques des titres concernés

Les actions SODEXO sont cotées sur le compartiment A d'Euronext Paris (code ISIN : FR0000121220).

3) Prix maximum d'achat

Le prix maximum d'achat des actions dans le cadre de ce programme ne pourra excéder 90 euros par action, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société. Le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 750 millions d'euros.

V. Durée du programme de rachat d'actions

Le programme de rachat d'actions est mis en œuvre pour une durée de dix-huit mois à compter de l'approbation par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 19 janvier 2009, soit jusqu'au 18 juillet 2010.

VI. Bilan du précédent programme de rachat réalisé par la Société sur ses propres titres du 15 avril 2008 au 10 mars 2009

Situation au 10 mars 2009

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte :	1,44 %
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois :	2 472 018
Nombre de titres détenus en portefeuille :	2 265 308
Valeur comptable du portefeuille :	110 863 941 €
Valeur de marché du portefeuille :	76 272 920 €
<i>(sur la base du cours de bourse à la clôture du 9 mars 2009)</i>	

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 10 mars 2009			
	Achats	Ventes / Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	2 472 018 ⁽¹⁾	909 484 ⁽²⁾ 171 731 ⁽³⁾	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne			Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen de la transaction	41,43 €					
Prix d'exercice moyen		24,36 € ⁽²⁾ 27,25 USD ⁽³⁾	Néant	Néant	Néant	Néant
Montants	102 420 736 €	22 151 322 € ⁽²⁾ 4 679 526 USD ⁽³⁾				

- (1) Actions acquises par Sodexo (dont 1 667 131 dans le cadre d'une offre publique d'achat simplifiée) intégralement annulées par la suite.
- (2) Transferts réalisés par Sodexo en faveur de salariés suite à l'exercice de leurs options d'achat d'actions.
- (3) Transferts réalisés par Sodexo Awards (filiale détenue à 100 % par Sodexo) en faveur de salariés suite à l'exercice de leurs options d'achat d'actions.

Présentation de Sodexo

SODEXO, créé par Pierre Bellon à Marseille en 1966, leader des services de Restauration et de Facilities Management sur la plupart de ses marchés, emploie, au 31 août 2008, 355 000 personnes réparties sur 30 600 sites dans 80 pays. SODEXO a réalisé pour l'exercice 2007-2008, clos le 31 août 2008, un chiffre d'affaires de 13,6 milliards d'euros. Coté sur Euronext Paris, le Groupe représente aujourd'hui une capitalisation boursière d'environ 5,5 milliards d'euros.

Contact Direction Juridique : Emmanuel Favier
 Tél/Fax : 33 (1) 57 75 81 12 – E-mail : emmanuel.favier@sodexo.com
 SODEXO – Société Anonyme au capital de 628 528 100 euros –
 Siège social : 255 Quai de la Bataille de Stalingrad – 92130 Issy-les-Moulineaux – 301 940 219 RCS NANTERRE